



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

14 mars 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INITIATIVE CARITATIVE DE LA BCE

À la fin de 2010, la Banque centrale européenne (BCE) a décidé de faire don de 100 000 euros à des organisations caritatives sélectionnées de la zone euro dans le cadre de son initiative caritative lancée la même année. À travers cette initiative, la BCE apporte son soutien à des organisations caritatives actives dans les domaines social et humanitaire, qui sont établies dans la zone euro, sont connues et respectées et ne sont pas affiliées à une quelconque organisation politique. En outre, la préférence est donnée à des organismes caritatifs qui contribuent à l'intégration sociale au sein de l'Europe. L'an dernier, des organisations œuvrant dans le domaine des « soins de santé en faveur des enfants et des jeunes » ont été les principaux bénéficiaires des dons.

Les organisations bénéficiaires ont été sélectionnées en coopération avec les banques centrales nationales de la zone euro sur la base des critères indiqués plus haut. Les fonds ont été répartis de manière égale entre les organisations suivantes :

Allemagne : Station Peiper – Forschungszentrum Lymphknotenkrebs bei Kindern und Jugendlichen an der Universitätsklinik Gießen

Autriche : Österreichische Kinder-Krebs-Hilfe

Belgique : Association Belge de Lutte contre la Mucoviscidose
Belgische Vereniging voor Strijd tegen Mucoviscidose

Chypre : Centre for Preventive Paediatrics

Espagne : Fundación Menudos Corazones

Finlande : Aseman Lapset ry

France : Fondation de France

Grèce : Ανοιχτή Αγκαλιά (Open Embrace)

Irlande : RESPECT – Daughters of Charity Service for People with Intellectual Disability

Italie : NUOVARMONIA ONLUS – Associazione per i bambini trapiantati e le emergenze pediatriche

- Luxembourg: Association luxembourgeoise d'aide aux enfants cardiaques
Häerzkrank Kanner zu Lëtzebuerg
- Malte: Inspire – the Foundation for Inclusion
- Pays-Bas: Stichting Fitkids
- Portugal: Instituto de Apoio à Criança
- Slovaquie: Dobrý Anjel
- Slovénie: Zveza prijateljev mladine Ljubljana Moste Polje

Les dons proviennent des fonds reçus ces dernières années dans le cadre des activités externes des membres du directoire de la BCE et d'autres membres du personnel de la BCE. Conformément au cadre éthique adopté par la BCE, les membres du personnel n'acceptent pas pour eux-mêmes des rémunérations de la part de tiers pour des activités extérieures qui sont liées de quelque manière que ce soit aux fonctions exercées par les membres du personnel au sein de la BCE. Ces rémunérations sont reversées à des organisations caritatives. Cette règle s'applique également aux membres du directoire de la BCE.

La BCE a l'intention de continuer, à l'avenir, de faire des dons en faveur d'organisations caritatives dès qu'une somme suffisante aura été réunie.

Banque centrale européenne

Direction Communication, Division Presse et information

Kaiserstrasse 29 • D-60311 Frankfurt am Main

Tél. : +49 69 1344 7455 • Télécopie : +49 69 1344 7404

Internet : <http://www.ecb.europa.eu>

Reproduction autorisée en citant la source.